



Madame, Monsieur,

L'association sportive « Cysoing Sainghin Bouvines Basket » (CSBB), créée en Aout 1972 à Bouvines (59), compte à ce jour plus de 300 adhérents. Nos équipes évoluent en compétition aux niveaux District, Départemental et Régional.

Le CSBB forme des joueuses et joueurs de 4 à 55 ans à travers son école de mini-basket labellisée au niveau Départemental, et ses équipes masculines et féminines de U11 à Seniors.

Afin de toujours apporter la meilleure formation à l'ensemble de nos licenciés enfants, adolescents et adultes, nous essayons à chaque instant d'améliorer la qualité de nos équipements et de notre encadrement. Aussi, nous avons besoin de votre aide, qui peut se traduire sous la forme d'un don.

Vous trouverez, ci-dessous, une information sur les avantages fiscaux du mécénat pour un club sportif comme le CSBB.

Si vous souhaitez manifester votre soutien au club, vous pouvez nous adresser le bulletin ci-après, accompagné de votre don.

Je vous remercie par avance de votre aide.

66 % de réduction d'impôts !
dans la limite de 20 % du revenu imposable :

un don de 80 €	un don de 150 €	un don de 300 €
-66%	-66%	-66%
ne vous coûte que 27,20 €	ne vous coûte que 51 €	ne vous coûte que 102 €

Pour bénéficier de la réduction de 66 %, vous recevrez un reçu justificatif à domicile.


Le président du Cysoing Sainghin Bouvines Basket

Ludovic WEDLARSKI

Les particuliers peuvent, au même titre que les entreprises, soutenir des associations d'intérêt général comme la nôtre et devenir, à ce titre, des mécènes, bénéficiant eux aussi d'une possibilité de réduction d'impôt, distincte cependant de celle accordée aux entreprises. En effet, **dans la limite de 20% de votre revenu imposable** vous pouvez donner à des associations et bénéficier d'une réduction de votre impôt représentant 66 % de la somme versée (article 200-5 du code général des impôts). Pour les entreprises, une réduction d'impôt égale à 60 % des versements effectués, pris dans la limite de 5 ‰ de leur chiffre d'affaires hors taxes (article 238 bis du code général des impôts).

Dès la réception de votre don d'un minimum de 10 €, un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus vous sera délivré.



	<h2 style="text-align: center;">Bulletin de soutien au CSBB</h2> <h3 style="text-align: center;">2019</h3>
<p>Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre don à :</p> <p>CYSOING SAINGHIN BOUVINES BASKET Chez M. Wedlarski - 47 rue Jean-Monnet, 59780 Baisieux</p> <p>Civilité : Nom : Prénom :</p> <p>Profession :</p> <p>Raison sociale (si entreprise) :</p> <p>Adresse postale :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Téléphone : E-mail (en majuscule SVP) :</p> <p style="text-align: right;">Montant de votre Don : €</p>	